

Académie Méditerranéenne Interdisciplinaire des Connaissances



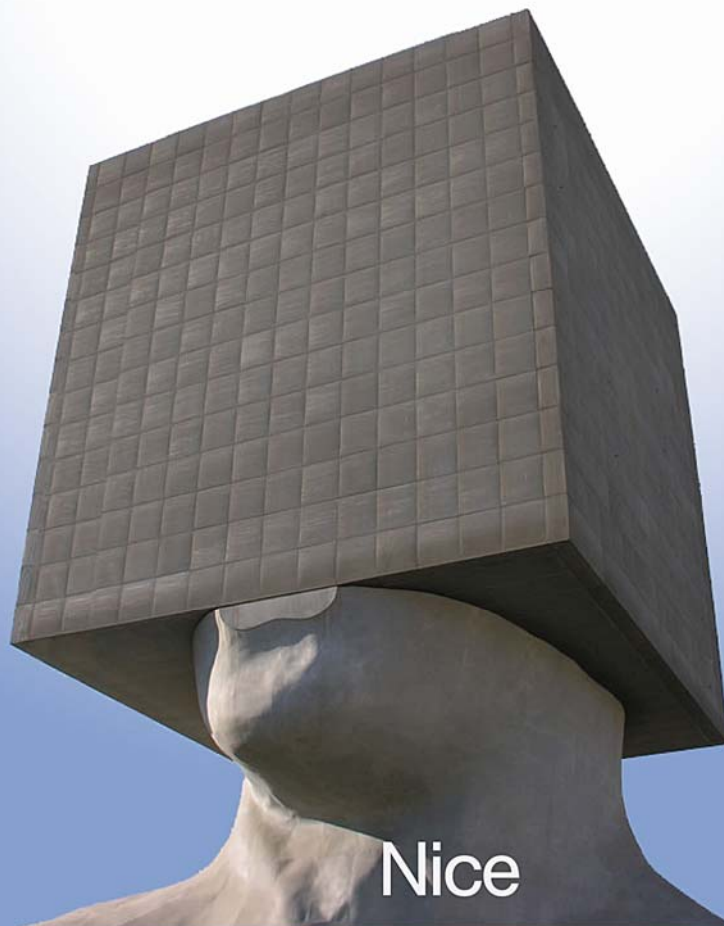
BIODIVERSITE VS. POPULATIONS LOCALES : Une histoire des Hommes et des éléphants dans le Nord-est Indien

Nicolas Lainé (CEIAS-EHESS, Paris)

Cycle de Conférence « Diversité »

organisé par de l'AEIS - Nice Côte d'Azur M.A.M.A.C (Nice),

21 décembre 2011



Nice

BIODIVERSITE VS. POPULATIONS LOCALES :

Une Histoire des Hommes et des Éléphants dans le Nord-est Indien

Nicolas Lainé (CEIAS-EHESS, Paris)

Cycle de Conférence « Diversité » organisé par de l'AEIS- Nice Côte d'Azur M.A.M.A.C (Nice),
21 décembre 2011

Résumé :

L'éléphant d'Asie (*Elephas maximus*) est aujourd'hui inscrit dans de nombreux textes et conventions en faveur de la protection de la nature. Ce statut particulier a favorisé, depuis quelques décennies l'apparition de nouveaux acteurs œuvrant à sa protection, les ONG environnementales. En Inde ces organisations, qui occupent une place prépondérante à tous les niveaux (décisionnels et opérationnels) concernant la protection de l'espèce, ont placé la domestication des éléphants au cœur des débats environnementaux contemporains et participent à un processus de patrimonialisation de l'animal. Sur le terrain toutefois elles agissent souvent au détriment des populations locales, premières victimes des conséquences, souvent lourdes (déplacement forcé, interdiction de pratiques liées à la faune, etc.), des programmes de sauvegarde de l'animal. Sans remettre en cause, ni la situation délicate dans laquelle se trouve l'animal ni les mesures actuelles prises à son encontre, cette intervention se propose d'offrir une perspective plus large et plus lointaine en produisant une histoire des relations entre les hommes et les éléphants dans le nord-est indien depuis le XIIIe siècle jusqu'à aujourd'hui. Le récit de cette histoire permettra de mettre en évidence la coexistence de deux systèmes de gestion et de représentation des pachydermes depuis la période médiévale jusqu'à la fin de la période de domination britannique. En considérant les enjeux actuels de la conservation j'interrogerai alors dans quelle mesure cette vision dichotomique des pachydermes perdure et se reproduit aujourd'hui à travers les politiques de protection de la nature en Inde.



Introduction : Le nord-est indien, Terre d'hommes et d'éléphants

L'Assam sous domination Ahom (1312-1826)

- ▶ Les éléphants dans la formation de l'Empire
- ▶ Éléments du système domesticatoire chez les ahoms
- ▶ L'éléphant au sein de la cour
- ▶ Hastividyanarva : témoignage unique de la place des éléphants

L'Engagement colonial (1826-1947)

- ▶ La chasse à l'éléphant : sport pour 'gentlemen', nécessité pour les locaux
- ▶ Vers un monopole de la capture des éléphants

L'éléphant au cœur de la gouvernance de la nature (1947-)

- ▶ La patrimonialisation de l'animal en marche
- ▶ Nouvelles modalités et formes de domination

Le conflit homme/éléphant

La recherche de rédemption des braconniers

Conclusion

Références

Introduction : Le nord-est indien, terre d'hommes et d'éléphants

Le nord-est indien est un formidable habitat naturel pour les éléphants. La région est traversée en son centre par un fleuve imposant, le Brahmapoutre, qui alimente abondamment et fournit une végétation dense et luxuriante nécessaire aux besoins des pachydermes. La plaine alluviale est par ailleurs encaissée dans le piedmont de l'Himalaya. Elle abrite de nombreuses collines boisées qui servent de refuge aux animaux en période de mousson (d'avril à septembre). La présence massive de pachydermes, la proximité immédiate qu'elle entraîne avec les hommes ont donné naissance à de nombreuses traditions concernant la capture, le dressage et l'utilisation des éléphants. Ces traditions perdurent, pour certaines, encore aujourd'hui.

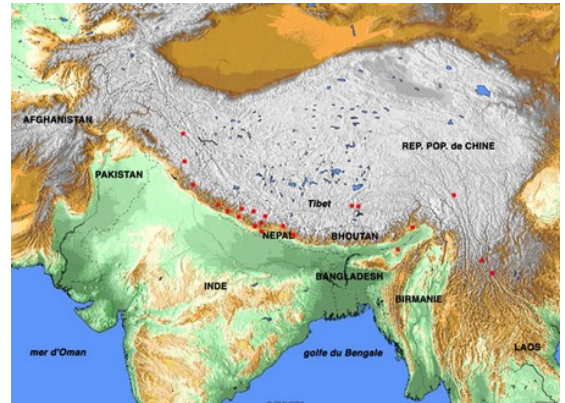


Figure 1 Carte situant le Nord-est indien (source : Centre d'Études Himalayennes - <http://www.vjf.cnrs.fr>)

Toutefois depuis quelques décennies plusieurs sonnettes d'alarmes ont été tirées concernant l'espèce : l'éléphant d'Asie (*Elephas maximus*) est aujourd'hui en danger, menacé d'extinction¹. Ce statut particulier a eu pour conséquences l'apparition de nouveaux acteurs œuvrant à sa protection, les ONG environnementalistes (d'obédience nationale et/ou internationale). En dépit du scénario alarmiste souvent reporté par les défenseurs de la nature, force est de constater que les éléphants font toujours (et ont toujours) fait partie du paysage du nord-est. Ils restent par ailleurs indispensables au mode de production et à l'économie des populations locales dont ils font partie intégrante de la culture. Mais aujourd'hui la multiplication des acteurs aux intérêts divergents semble agir sur l'équilibre souvent fragile entre le système social et le système écologique dans lequel ces populations sont engagées.

L'histoire de la région est avant une histoire qui lie étroitement hommes et éléphants. Aussi, avant de se pencher sur la situation et les pratiques actuelles engagées dans les nombreux programmes de conservation de l'espèce, il semble pertinent d'opérer un bon en arrière afin de voir si l'histoire se répète (selon des modalités d'expressions différentes) et/ou si, effectivement, nous vivons une situation exceptionnelle concernant les éléphants. Dans cette communication, je me propose de produire le récit de cette longue histoire. Adoptant un point de vue critique, mais mesuré, je vais d'abord me pencher sur l'évolution des pratiques et des représentations des éléphants selon les époques. Le récit de cette histoire permettra de révéler la coexistence à toutes les époques, de deux visions des pachydermes aux représentations et aux pratiques différentes, formant deux « systèmes domesticatoires »² bien distincts : l'un élitiste, émanant du pouvoir en place, et un second, plus large, qui englobe l'ensemble des populations locales.

Dans la dernière partie, je décrirai la situation actuelle et les différents programmes mis en place en faveur de la conservation des éléphants à la lumière des conclusions de l'approche historique initiale. À travers l'analyse et la description discours et les pratiques de la situation j'interrogerai alors dans quelle mesure la vision dichotomique des pachydermes décrite en avant perdure et se reproduit aujourd'hui. Afin de simplifier ma démonstration, l'histoire des relations entre les hommes et les éléphants sera divisée en trois phases : la période médiévale (1312-1826), la période de domination Britannique (1826-1947) ; enfin la période contemporaine (depuis 1947).

¹ Selon les dernières estimations, il ne reste plus que 60000 individus actuellement dans le monde. Parmi ceux-ci, l'Inde en abrite près de la moitié (26000) dont 15000 dans le nord-est indien (Gol : 2009).

² L'expression est ici empruntée à Jean-Pierre Digard (1990), spécialiste de l'anthropologie de la domestication animale.

L'Assam sous domination Ahom (1312- 1826)

Dans le nord-est indien la période médiévale est marquée par l'arrivée et l'avènement de la population Ahom, peuple de conquérants Shan. Implantés d'abord timidement dans la plaine au début du XIIIe s., les ahoms se sont rapidement imposés comme le plus important royaume de la région qu'ils ont dominé pendant près de six siècles ; c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée des Britanniques. Pour l'anecdote, l'histoire qu'ils ont laissée à travers un ensemble de chronique (*les buranjis*) raconte que Sukapha, premier souverain à franchir le Mont Patkai (frontière naturelle l'Inde et le Myanmar), accompagné de deux pachydermes -un mâle et une femelle, d'un cornac et de trois cent chevaux (*Ahom Buranji 1985 : 44*).

► Les éléphants dans la formation de l'Empire

À cette époque les éléphants avaient surtout un usage guerrier. Ils pouvaient être présents physiquement sur les champs de bataille, mais servaient davantage à transporter les biens et les munitions sur le front. Comme dans la plupart des autres royaumes du sous-continent à cette époque, les éléphants constituaient l'un des quatre corps de l'armée (avec l'artillerie, la cavalerie, et la marine). Au cours de l'expansion du royaume, les ahoms étaient engagés dans plusieurs guerres avec de petits royaumes de la région qu'ils ont rapidement annexé. Les animaux étaient récupérés à ces occasions en tant que tributs guerriers. Au fur et à mesure de l'instauration de leur royaume, les rois ont du monopoliser leur contrôle sur les pachydermes. Il faut préciser qu'à cette époque, il en est aussi une question de prestige puisque la réputation d'un royaume se mesurait aussi bien dans son nombre de sujets, mais aussi par le nombre d'éléphants que le roi disposait dans son armée. Avec l'institution de la monarchie, plusieurs titres de noblesse en lien avec les éléphants vont être créés.

► Éléments du système domesticatoire chez les ahoms

- *Acquisition et capture*

La manière la plus simple d'acquérir des éléphants était de les obtenir en tant que prise de guerre ou de cadeau royal. La guerre était un moyen non négligeable pour augmenter le nombre d'éléphants. Mais face à une demande grandissante les souverains ont rapidement eu la nécessité de les capturer directement dans les forêts environnantes. Sur ordre royal, ils organisaient des captures collectives. La principale méthode consistait alors à construire un large enclos dans la forêt nommé *hatigarh* (littéralement « maison de l'éléphant ») puis, à l'aide de rabatteurs, à forcer une harde entière d'éléphants sauvages à pénétrer à l'intérieur³. Des groupes de spécialistes, les *hatichungis* étaient en charge des opérations. Selon les *buranjis*, la plupart de ces capteurs d'éléphants étaient issus d'une population locale, les Morans, implantés dans la plaine bien avant les ahoms. Ces hommes avaient un bas statut social, ils formaient les *paiks* (sujets) pour le roi. Une autre méthode de capture consistait en la construction de longs couloirs creusés. Selon Stracey (1991 : 76) les rois ahoms maintenaient en permanence de tels couloirs. Il s'agissait alors à forcer les éléphants sauvages à pénétrer dans ces couloirs qui menaient directement jusqu'à la capitale du royaume. Enfin, les populations locales avaient également l'obligation de fournir des éléphants perçus en tant que taxes par l'Empire. Contrainte de donner des éléphants ces derniers employaient leur propre méthode de capture, selon leurs moyens. Ils utilisaient la méthode *mela shikar* qui consiste à attraper des animaux sauvages à l'aide d'un éléphant domestiqué (konkie) avec un lasso. Cette méthode, qui prévaut aujourd'hui, est reconnue comme la méthode traditionnelle de la région.

³ Cette méthode est plus généralement connue sous le nom de *khedda* dans le Sud de l'Inde.

Dressage et entretien

Une fois les éléphants capturés, vient le moment du dressage et de leur entretien. Ici apparaît une autre catégorie de spécialistes appelés *hatighasis*⁴. Ces derniers opéraient le travail actuel des cornacs, ils avaient la charge de répondre à tous les besoins qu'impliquent la domestication (bain, nourriture, soins, etc). Les éléphants ont été maintenus dans des enclos spécifiques, appelés *hatisal*. Ces enclos servaient également de prison.

Gestion et utilisation

En charge de toutes les catégories de personnes ci-dessus, deux superintendants de l'éléphant étaient nécessaires, *hatiphukan* et *hatibarua* (respectivement officier et commandant des éléphants). Ils avaient un statut social et un rang assez élevé car leur présence est mentionnée dans le *Thungkhungia Buranji* au chevet du roi Siva Singh, en compagnie des membres importants de la cour (TB : 43).

► L'éléphant au sein de la cour

Symbole de royauté par excellence, l'éléphant était naturellement monté lors des cérémonies d'intronisation des nouveaux monarques. Plusieurs passages des *buranjis* décrivent ces événements au cours desquels le futur prétendant allait rendre hommage à ses ancêtres à Chareido (première capitale Ahom) emmené par un éléphant mâle, et suivi par la reine sur une éléphante.

L'éléphant était également requis pour les plaisirs du roi et de la cour. D'une manière comparable aux spectacles des arènes romaines, les combats d'animaux étaient à cette époque un divertissement offert par le souverain à ses sujets. Ces spectacles étaient l'occasion de célébrer des événements importants pour le royaume. Par exemple il est précisé dans l' *Ahom Buranji* que dans les semaines qui suivirent son accession au trône, le Roi Narya Singh (1644-1648) a organisé des combats d'éléphants pendant toute une semaine (AB : 129).

► Hastividyanarva : témoignage unique de la place des éléphants

L'*Hastividyanarva* (littéralement « océan de connaissances sur les éléphants ») est sans doute le témoin le plus précieux qui permet d'attester de l'importance de ces animaux pour le royaume. Il fut rédigé en 1734 sous l'égide du roi Pratap Singh, et écrit sur feuille de palme dans une langue savante (voir figure). Il traite tous les aspects liés à la capture, à l'utilisation et à l'entretien des éléphants, formant le véritable système domesticatoire ahom (Lainé 2010).



tradition orale de génération en génération.

Sans rentrer dans les détails de ce traité volumineux, ce qui est remarquable pour notre propos est que la seule existence d'un tel traité établi de *facto* que l'ensemble des connaissances et des savoirs sur les éléphants, comme un savoir valorisé, écrit donc accessible et réservé à peu, si ce n'est aux érudits ou aux rois eux-mêmes. Ce traité place d'emblée en marge les savoirs et savoir-faire détenus et mis en œuvres par les populations locales. Chez ces dernières les connaissances sur les éléphants étaient transmises par

Figure 2 L'*Hastividyanarva* conservé dans le Sashtra d'Anu-Hati à Majuli (Photo : auteur 2008)

⁴ Ghasi signifie « herbe » en assamais

Au cours de cette période, nous avons vu que les Ahoms utilisaient les éléphants dans toutes les affaires qui touchent au plus haut niveau de la monarchie. L'animal était d'abord un outil guerrier utilisé sur le front comme pour préparer les attaques (transport de ravitaillement et de munitions). Les éléphants faisaient partis des échanges et des tributs prestigieux qui ont permis aux ahoms d'étendre leur contrôle sur la région. Monture des rois et de toutes les personnalités importantes du royaume, l'éléphant à lui seul symbolisait la royauté. L'importance de cet animal pour le royaume a conduit les différents monarques à ne laisser échapper aucun aspect de la domestication des éléphants au contrôle royal. La capture, le dressage, la gestion des pachydermes étaient confiés à un corps de spécialistes (*les hatiboruas, hatichungis et hatighasis*). Aussi, je ne l'ai pas mentionné mais le commerce de l'ivoire était lui aussi interdit sans l'accord préalable du souverain.

Déjà à cette époque, les éléphants étaient au cœur des enjeux et des reconfigurations sociopolitiques. Ces animaux furent à la base d'une querelle qui opposa des hatichungis, contraints et forcés de fournir un nombre de plus en plus important d'animaux, et un représentant du souverain au moment de fournir des éléphants. Cet incident s'est propagé à l'ensemble de la plaine et a donné lieu à une révolte, la révolte des Maomaria (1786-94), elle-même à l'origine du déclin puis la chute de l'Empire. En effet le roi Ahom en place dû faire appel au Britanniques pour protéger son royaume. Ces derniers n'ont pas manqué l'occasion pour s'installer et prendre le contrôle dans la région.

L'Engagement colonial (1826- 1947)

Avec l'arrivée des Britanniques, formalisée en 1826 par le traité de *Yandaboo*, la perception et l'utilisation des éléphants vont rapidement évoluer. Pour les anglais, les éléphants servaient initialement à transporter les administrateurs coloniaux, l'animal était également perçu comme une ressource potentielle génératrice de revenu pour la couronne. Bien que ces usages et représentations perdureront tout au long de la domination britannique, ces derniers, lorsqu'ils eurent conscience de la richesse des ressources naturelles de la région, ont utilisé l'animal comme un outil indispensable pour l'exploitation de ces ressources. Cela les invitera, à leur tour, à opérer un véritable monopole sur la gestion et le contrôle des animaux. Les anglais mettront par ailleurs en place les premières mesures de protection de l'animal.

► La chasse à l'éléphant : sport pour 'gentlemen', nécessité pour les locaux

En Inde, comme en Birmanie, la chasse au gros gibier constituait une des rares distractions disponible pour les fonctionnaires britanniques, loin de leur famille et de leur patrie d'origine. Par ailleurs plusieurs historiens ont montré que la chasse renforçait le sentiment de supériorité et de domination envers les locaux (Lahiri-Chaudhuri 1999). Aussi, cette activité véhiculait certain nombre de valeurs considérées comme nobles et justes, que chaque fonctionnaire devait acquérir au cours de sa carrière. Ce dernier point est souvent mentionné dans les écrits des officiers. Sir Samuel Baker opère une différence entre ce qu'il appelle le sportif, le « gentleman » britannique et ce qu'il nomme le « tueur de bêtes sauvages ». Selon lui un sportif possédait des valeurs, il était avant tout un fin observateur de la nature et suivait un « code de l'honneur » (comme ne pas tuer éléphanteau ou une femelle). Ce n'était absolument pas le cas des populations locales considérées comme des tueurs (Baker 1951).

En fait à la fin du XIXe s., prenant à la fois conscience des ravages de la chasse mais aussi considérant les nombreuses attaques d'éléphants sauvages qui perturbaient les projets d'exploitation des ressources de la région, les anglais vont mettre en place l'acte de protection considéré comme étant la première mesure en faveur de la protection des éléphants en Inde, « *l'Elephant Preservation Act - 1879* ». Les Britanniques ont eu la nécessité d'instaurer cet acte. Cette loi, qui s'est rapidement accompagnée par la création du département des forêts a vu la création des réserves de chasse, accessible sur licence délivré par ce même

département uniquement. Cela aura pour principale conséquence de redéfinir le contrôle des éléphants, en plaçant son statut d'une ressource qui était alors disponible à tous à celle réservée à un petit nombre de privilégiés.

En effet, pour les hommes d'affaires et les officiers anglais en place, cette loi n'a fait que de réglementer leur passe-temps favori. Ces derniers se sont d'ailleurs organisés en association de chasseurs afin de continuer à profiter de la chasse tout en se proposant d'aider le département des forêts dans son travail de contrôle et de régulation de la population d'éléphant (Saikia 2009). Mais, concernant les populations locales, ces règles étaient une manière de les exclure et de condamner leurs pratiques. Elles n'avaient en effet ni la possibilité d'obtenir les permis de chasse, encore moins de se déplacer jusqu'à ces emplacements spécifiques.

La chasse à l'éléphant n'était pas seulement un loisir pour les administrateurs britanniques, elle était également une nécessité pour la protection des populations locales victimes de nombreuses attaques d'animaux sauvages. Afin de réguler ces attaques et face aux mécontentements des populations locales, les Britanniques ont mis en place en 1936, l'« *Elephant Scheme Control* ». Il s'agissait de faire appel à des volontaires pour aller chasser les éléphants mâles solitaires qui causaient d'importants dégâts dans les cultures et les plantations. Face à la dangerosité d'une telle opération (aller traquer un éléphant solitaire, n'est pas la même chose que d'aller chasser dans des zones réglementées), ce sont les populations locales qui obtenaient de manière très facile, cette fois, ces fameuses licences. P. D. Stracey, spécialiste des éléphants, a écrit les mémoires de l'un d'entre eux, Reade. Il nous rappelle d'ailleurs qu'à cette époque « *l'éléphant était le plus grand et le plus destructeur de tous les animaux qui endommagé les grains* »⁵ (Stracey 1967 : 25).

On voit clairement ici que même en matière de chasse, les anglais opéraient une différenciation très nette entre eux et les populations locales, d'un de vue des représentations et qui s'expriment à travers les pratiques. Nous avons là une première différenciation, sur le plan des pratiques et des représentations sur le rapport à la nature, entre les Britanniques et les populations locales.

► Vers un monopole de la capture des éléphants

Vers la fin du XIXe s. deux systèmes prévalaient pour fournir des éléphants au Raj Britannique : le Khedda (organisé par le Département des forêts), et le système de permis pour individuels (le permis est renouvelé à chaque saison). Le Raj britannique organisait des captures à grande échelle au sein de l'établissement situé à Dacca (capitale de l'actuel Bangladesh). Mais, cette institution était initialement déficitaire et les Britanniques ont dû importer des éléphants depuis Birmanie jusqu'au milieu du XIXe .s., il a même été fermé pendant quatre ans (entre 1862 et 1866). L'institution devint finalement rentable en 1882. Les opinions étaient divisées sur la nécessité d'avoir deux modes de capture d'éléphants. En fait, à cette époque ces deux systèmes ont été considérés comme complémentaires par G.P. Anderson (2000), superintendant du Khedda à Dacca. Le système de permis individuel générait des revenus supplémentaires, mais ce système était également complémentaire dans la mesure où dans les zones inondées, la construction d'enclos était impossible.

Toutefois pour les autorités le système de permis gênait, il laissait une part de liberté trop importantes aux locaux pour lesquels les britanniques n'avaient pas forcément une grande confiance, en particulier dans le nombre réel d'animaux capturés. En outre avec l'instauration de l'« *Elephant Preservation Act - 1879* », ce moyen de capturer les éléphants était considéré comme contradictoire avec les mesures de conservation de la faune, et en désaccord direct avec la politique économique d'exploitation des ressources forestières.

⁵ Ma traduction de « *the elephant was the biggest and most destructive of all the beast which was damaged the grain* » (Stracey 1967:25).

Par ailleurs, le système de permis provoquait le mécontentement des zamindars (propriétaires terrien) qui avaient jusqu'alors le contrôle sur leurs terres. Ces derniers ont longtemps joui d'un droit coutumier de leurs terres pour leur propre usage, selon leurs volontés. Petit à petit, la zone de chasse qui leur était réservée (*hatimahal*) devint limitée en raison de la croissance des cultures, en particulier thé, mis en place par les britanniques. La notion de propriété de la terre a été redéfinie et modifiée en faveur de l'Empire. Dans une étude dans le Sud de la plaine Natasha Nongbri (2003) nous révèle que si les zamindars se sont réjoui des mesures de la protection des éléphants et des cultures (les conflits entre humains et éléphants étaient en effet déjà présents), ils se sont rapidement désillusionnés lorsque le gouvernement britannique leur imposa d'acheter un permis pour aller chasser sur leurs propres terres.

L'Empire avait un monopole sur les ventes, licences, percevait les redevances sur chaque individu tout en acceptant le droit d'acheter des animaux à un prix fixe. En dehors de zamindars les populations locales et les moins aisés étaient mis à la marge, ils étaient incapables d'obtenir les licences. Seuls les entrepreneurs pouvaient s'acheter les permis. Ils employaient à leurs, à leurs ordres les locaux qui allaient capturer en leurs noms.

La gestion de l'éléphant en tant que ressource a contribué à la construction et à la mise en œuvre de l'emprise des britanniques sur la région. D'un point de vue de la chasse et de la capture, des contradictions sont apparues et l'Empire des Indes a œuvré à instaurer puis à accroître son monopole sur l'animal, allant jusqu'à priver les locaux de leurs droits le plus naturel. Lorsque l'animal est devenu un outil essentiel pour exploitation de la région le contrôle des éléphants devint de plus en plus serré. Elliot, cité par Lahiri-Chaudhury (1999), divisé en deux périodes distinctes la vision britannique des éléphants : la première avant 1880 et la seconde après (cette date correspond à la création de l'« *Elephant Preservation Act-1879* »).

L'éléphant au cœur de la gouvernance de la nature (1947-)

Au moment de l'Indépendance du pays en 1947, les préoccupations de la nouvelle démocratie naissante étaient à mille lieux de se pencher sur le sort des éléphants. Concernant la gestion de la faune et de la flore du pays, l'Inde a d'abord naturellement poursuivi le régime mis en place par les anglais et a conservé l'instance principale qu'est le Département des Forêts. Mais, au cours des trois dernières décennies du siècle dernier, inséré dans un mouvement mondialisé de protection et de conservation de la nature, le pays a modifié considérablement le statut des pachydermes. Cette période a également vu l'apparition de nouvelles formes de gouvernance la nature.

► La patrimonialisation de l'animal en marche

La législation indienne concernant la protection des éléphants est assez récente. En 1972, le Parlement indien a adopté le *Wildlife Protection Act* (WPA 1972), afin d'assurer, pour la première fois, une législation nationale concernant la protection de la faune du pays. Initialement, l'éléphant d'Asie était classé dans l'Annexe 2 (Scheduled- II), qui lui conférait le statut de « Gibier particulier » (« *Special Game* »). Cela signifie que l'animal pouvait être tué ou capturé sous licence (Section 9), ainsi qu'être vendu par le biais d'une autre licence (Section 44).

En 1976, l'Inde a ratifié la Convention Internationale sur le Commerce des espèces menacées de la faune et de la flore sauvage (CITES), où l'éléphant asiatique apparaît dans l'annexe I. Cette entrée au sein d'une instance internationale a obligé l'Inde à repenser sa législation en matière de protection de faune sauvage,

en particulier à revoir sa politique concernant l'importation et l'exportation de produits ou d'animaux sauvages (le commerce de l'ivoire y avait une place importante).

L'année suivante, le 5 octobre 1977, un premier amendement au WPA 1972 transférait l'éléphant vers l'Annexe 1 (Scheduled –I), qui correspond au plus haut niveau de protection pour une espèce sur le sol indien. La chasse (qui inclut également la capture : Section 2) est dès lors strictement interdite, sauf sur ordre écrit du conservateur en chef des forêts. Seul ce dernier a la capacité d'émettre un permis de chasse, dans le cadre de recherche scientifique, pour la gestion des populations sauvages ou, enfin, en cas de besoin pour des institutions reconnues telles que des parcs zoologiques ou des musées (Section 9, 11 et 12).

Un nouvel amendement adopté en 1987 a mis définitivement fin au commerce d'éléphants, théoriquement réservé aux propriétaires d'animaux avant 1987 (Section 49B). En 1990, le Ministère de l'Environnement et des Forêts (MoEF), sous l'égide du gouvernement central, a lancé l' « *Elephant Project* », un projet national visant à renforcer l'ensemble des lois existantes relatives à la capture de ces animaux sauvages. Ce processus de patrimonialisation s'est poursuivi jusqu'à récemment. En 2009, un groupe de réflexion sur la situation des éléphants, l' « *Elephant Task Force* », a été créé. Quelques mois plus tard, en octobre 2010, l'éléphant a pu bénéficier à nouveau du soutien et de la bienveillance étatique. Les autorités ont voulu interpeller sur la nécessité de protéger l'espèce en déclarant l'éléphant d'Asie « Héritage National »⁶.

La multiplication des textes de lois au cours de ces dernières années, le renforcement de ceux-ci n'ont fait qu'éloigner de plus en plus les locaux des enjeux de la protection de l'espèce. La plupart des textes sont en effet décidés loin de leurs réalités, dans la capitale centrale à Delhi ou dans les instances internationales à l'étranger.

► **Nouvelles modalités et formes de domination**

Le conflit homme/éléphant

Ces dernières années, le conflit entre les hommes et les éléphants sauvages communément appelée HEC (« *Human / Elephant Conflict* ») est l'argument de choix utilisé par les ONG et leurs représentants afin de justifier des mesures en faveur de l'animal. En fait la situation est assez paradoxale. D'une part nous avons vu que le conflit homme/éléphant ne date pas d'hier ; d'autre part s'il est grandissant aujourd'hui c'est, peut-être, justement du fait que les éléphants ont été surprotégés, ce qui a eu pour conséquence une nette augmentation du nombre d'individus. Le parc national de Kaziranga, le plus célèbre de la région, aujourd'hui classé « *biodiversity hotspot* » au patrimoine mondial de l'Unesco, affiche fièrement cette augmentation aux visiteurs du parc. Mais ce parc, présenté comme une « *success story* » en matière de conservation est un exemple typique de ce que l'anthropologue anglais John Knight nomme « *over-exploitation* » qui tombe dans une situation où hommes et animaux sauvages sont en conflit pour l'occupation de l'espace. Ce dernier parle d'ailleurs de « *megazoo* » pour qualifier les espaces surprotégés qui abritent un trop grand nombre d'animaux sauvages face à la superficie de l'espace (Knight 2006). En toute logique afin de remédier à ce problème deux choix s'imposent : soit réguler le nombre de pachydermes (en réhabilitant la chasse par exemple), soit augmenter la taille du parc. En attendant, et victimes de leurs succès, les mêmes protecteurs de la nature soucieux cette fois de l'augmentation d'attaques d'éléphants sauvages au sein des cultures mettent en place des campagnes de sensibilisation sur la manière de percevoir et d'agir face à une attaque d'éléphant sauvages. Je propose de jeter un œil à une de ces campagnes mise en place par une importante ONG au niveau internationale, et de nous intéresser à la manière dont sont considérés et représentés les villageois au sein de celles-ci.

⁶ Voir le lien : <http://www.ens-newswire.com/ens/oct...>

En observant ces affiches (voir figure 3), nous ne pouvons pas ne pas être surpris, si ce n'est choqué par l'image des locaux qu'elle véhicule. Sur chacune d'entre elles, ils sont d'abord représentés de manière très sombre, mal habillés, une bouteille d'alcool à la main, voire même ivre. Les discours associés à ces images sont tout autant choquants. L'espace d'un temps nous avons l'impression de nous retrouver près de 200 ans en arrière lorsque les premiers voyageurs Britanniques vinrent explorer la région et décrire les peuples qu'ils rencontraient tels des « sauvages ». Il est quand même assez surprenant de constater qu'après plus de 60 années d'indépendance, et considérant le potentiel énorme et la place grandissante de l'Inde sur la scène internationale, que de telles images de sa population locale soient toujours véhiculées, politiquement et socialement acceptées aujourd'hui.



Figure 3 Campagne de sensibilisation au conflit homme/éléphant (source : wwf India)

La recherche de rédemption des braconniers

D'autres activités menées par ces mêmes ONG visent à encourager et à féliciter les braconniers qui sont prêts à renoncer à toute activité de chasse illégale. Ce type d'évènements, organisés publiquement et soutenues par les autorités locales est assez paradoxale. Il faut en effet se rappeler qu'il n'y a pas longtemps en 1936, ces mêmes chasseurs étaient au contraire encouragés à aider les autorités à se débarrasser des animaux nuisibles aux cultures en leur accordant le droit de chasse.

Conclusion

En conclusion, je voudrais souligner le fait que nous avons montré l'existence de deux systèmes de gestion des pachydermes et à l'époque médiévale, et pendant la période de domination Britannique. En faisant le lien avec la description des modes opératoires et des discours des protecteurs de l'environnement (indiens ou étrangers), il est possible alors de parler de continuité, selon des modalités différentes certes, mais d'une certaine continuité dans l'existence de deux systèmes de gestion des pachydermes aujourd'hui dans le nord-est indien. Un issu de la pensée dominante et que je rattacherai pour simplifier au travail des ONG, un autre qui se réfèrent à l'ensemble de populations locales. La reproduction d'un système de domination s'exprime à travers les pratiques, les représentations et les rapports de entre les membres de ces deux visions des éléphants. Aujourd'hui en face ceux qui détiennent le savoir valorisé (vétérinaires, experts,

scientifiques), se trouvent des populations peu valorisées quant à leurs connaissances des pachydermes, dont les pratiques sont considérés comme illégales.

Il faut aussi noter que la plupart des efforts se concentrent dans des lieux précis, tel le parc national de Kaziranga que j'ai cité ou dans d'autres parcs nationaux. Dans tous les cas, ces actions sont localisées en des espaces spécifiques, ce qui laisse la porte ouverte à tout type de pratiques et d'activités venant à l'encontre de la protection des éléphants dans des espaces situés parfois à quelques dizaines de kilomètres seulement à tout type. Évidemment, nous ne sommes pas ici de souligner, ni de faire la critique de toute campagne de conservation spécifiques, mais simplement nous sommes là pour rappeler la longue histoire qui lie depuis population locale avec cet animal. Mais force est de constater que bien souvent et malheureusement les défenseurs de la protection de la nature agissent au détriment des populations locales qui possèdent pourtant un ensemble riche de savoir, de techniques, de connaissances, de savoir-faire qui sont le fruit d'une longue cohabitation. Aujourd'hui lorsque l'on fait appel à ces populations dans le cadre des programmes de protection, c'est pour les instrumentaliser (consciemment ou inconsciemment).

L'exemple traité ici, n'est toutefois ni spécifique à l'Inde et ni aux éléphants non plus. Aujourd'hui à travers les animaux se rencontrent et s'opposent les groupes sociaux à des échelles locales et globales. À travers eux se définissent et sont débattues les modalités de cohabitation vécue ou rêvée, se définissent également les collectifs sociaux, qui se reconfigurent à travers leurs points de vue pluriels sur le monde. Comme indiqué par l'anthropologue française Marie Roué, il faut toujours garder à l'esprit que « *les peuples autochtones, les ONG, les développeurs, quand elles partagent le même lieu, ont des pratiques radicalement différentes et des visions à l'égard de la nature* » (Roué 2003 : 597). Les animaux se trouvent aujourd'hui au cœur de nombreux conflits entre différents groupes d'acteurs. Pour ne citer que d'entre eux qui sont proches de nous, citons le cas de la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées par exemple, ou bien celui de la réapparition du loup dans les alpages du Sud de la France. Aujourd'hui, les animaux se sont emparés des débats publics et sont au centre d'enjeux contemporains.

Finalement, pour revenir à la situation des hommes et des pachydermes dans le nord-est indien, je me demande s'il ne serait pas mieux de donner à l'animal un statut d'acteur à part entière. On produirait alors une histoire partagée entre les hommes et les éléphants en accordant aux deux protagonistes un véritable statut de sujet et non pas l'un sujet et l'autre objet de convoitise et de représentations. Par ailleurs, comme nous avons vu qu'il existe aujourd'hui une pluralité d'hommes en présence (vétérinaires, population locales, presse, experts, touristes, etc.), ne faudrait-il pas considérer la donnée éléphants en la conjuguant elle-aussi au pluriel ? Apparaîtrait alors une première distinction entre les éléphants captifs et les sauvages. Mais cette distinction ne semble pas suffisante pour saisir la complexité des représentations et des usages de l'animal. Il faudrait alors considérer ces animaux en tant que « bons à protéger » (ceux que l'on observe dans les parcs nationaux par exemple), les « bons à chasser » (il y en a encore effectivement des éléphants mâles solitaires qui peuvent causer beaucoup de dégâts), d'autres « bons à utiliser » (ceux par exemple qui vivent avec les populations locales pour lesquels ils ont une place essentielle au sein du système de production), etc. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, elle reste à inventer. Elle tend toutefois à montrer que si aux yeux des hommes il semble exister un seul éléphant, la réalité est bien multiple. La prise en considération d'un tel paradigme (accorder le statut de sujet à l'animal et lui conférer une réalité multiple), permettrait sans doute de mieux agir conjointement, en cherchant à la fois à œuvrer à la protection de l'espèce tout en permettant à des hommes de continuer à vivre avec les pachydermes, sans les condamner systématiquement, ni de les relayer à la marge des débats liés à la protection de l'espèce.

Nicolas Lainé

Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud (UMR – 8564), École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

Références

- Anderson, G. P. 2000 [1882]. *Thirteen years among the wild beasts of India. Their hunts and habits from personal observation with an account of the modes of capturing and taming elephants*. Delhi : Asian Educational Services.
- Baker, Sir S. 1951 [1890]. *Les Animaux Sauvages et leurs Comportements*. Paris : Payot.
- Barua, G.C. 1985 [1930]. *Ahom Buranji*. Guwahati : Spectrum.
- Bhuyan, S.K. (éd., trad.). 1990 [1933]. *Thungkhungia Buranji, or history of Assam, 1681-1826*, Guwahati : DHAS.
- Choudhury, P. (éd.). 1976. *Hastividyarnava*, Guwahati : Assam Publication Board.
- Digard, Jean-Pierre. 1990. *L'Homme et les Animaux Domestiques*. Paris : Fayard.
- Knight John. 2006. "Monkey mountain as a megazoo : analyzing the naturalistic claims of 'Wild Monkey Parks' in Japan, *Society & Animals* 14:3 (2006) : 245-264.
- Lahiri-Choudhury, D. N. K (éd.), 1999. *The Great Indian Elephant book*, Delhi : OUP.
- Lainé Nicolas. 2010. « Les éléphants sous la cour ahom (XIIIe-XIXe s.) », *Anthropozoologica*, 45 (2) : 7-25.
- Manceron Vanessa, Roué Marie (éd.). 2009. *Ethnologie Française. Numéro special : Les animaux de la discorde*, 2009/1 (Vol. 39).
- Nongbri Natasha. 2003. « Elephant Hunting in Late 19th Century North-East India. Mechanisms of Control, Contestation and Local Reactions », *Economic and Political Weekly (july 26th)* : 3189-3198.
- Government of India (Gol). 2010. *Gajah. Securing the future for Elephants in India. Report of the Elephant Task Force*, New Delhi : Ministry of Environment and Forest.
- Roué Marie. 2003. « Introduction : ONG, peuples autochtones et savoirs locaux : enjeux de pouvoir dans le champ de la biodiversité », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 178 : 597-601.
- Saikia, A., 2009. « The Kaziranga National Park : Dynamics of Social and Political History », *Conservation and Society* 7 (2) : 113-129.
- Stracey, P. D. 1991 [1963]. *Elephant Gold*. Dehradun : Natraj Publication. 1967. *Reade. The Elephant Hunter*. Dehradun : Natraj Publication.